DLP 18-6-82998404

MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION GENERALE

ABONNEMENT ANNUEL : 85 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431·17

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

15 Juin 1982 N° de série continue 231 Bulletin n° 15

VIGNE

MILDIOU

Les premières taches de mildiou font leur apparition.

Les précipitations qui se sont produites ces derniers jours créent une situation nouvelle et il apparaît nécessaire d'assurer une protection fongicide avant le 19 Juin.

POURRITURE GRISE

Dans les vignobles où l'on craint habituellement les attaques de Botrytis (situation de plaine, jeunes plantiers...) un traitement devrait intervenir dès maintenant. L'emploi d'une spécialité spécifique : SUMISCLEX, RONILAN, ROVRAL devrait cependant être réservé aux situations les plus exposées (se reporter à la note technique publiée à ce sujet).

Par contre dans les situations peu sujettes au Botrytis, on pourra se limiter à choisir pour le traitement anti-mildiou un produit à la fois efficace contre les deux maladies, type Dichlofluanide, Folpel.

GALLES PHYLLOXERIQUES

Dans les vignobles où l'on observe actuellement la présence de galles phylloxeriques, notamment dans certaines parcelles du Sud de l'Ardèche et de la Drôme, un traitement chimique peut être réalisé avec emploi de Lindane (30 g m.a./hl) ou de Mevinphos (30 g m.a./hl).

Ce problème intéresse plus particulièrement les cèpages hybrides et les parcelles de pieds-mères.

CICADELLE VERTE

La présence de larves, observées en abondance dans certains vignobles, pourrait justifier une intervention avec utilisation d'un des produits figurant sur la liste en votre possession.

Actuellement, le seuil critique de 100 larves pour 100 feuilles est souvent dépassé d'où la nécessité de cette intervention.

Nous conseillons aux viticulteurs de faire eux-mêmes leurs propres observations avant de décider d'un traitement.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

A quelques exceptions près le vol de première génération est pratiquement terminé.

L'apparition des glomérules se poursuit. Surveiller les parcelles de façon à pouvoir intervenir si besoin est.

Le renouvellement du traitement peut être envisagé dans les situations les plus touchées ou après fortes pluies.

P 33

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N 477 AD

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

La période pluvieuse de ces derniers jours est favorable à des contaminations primaires puisqu'environ 10 % du stock d'ascospores n'ont pas été projetés. Des contaminations secondaires sont également possibles dans les vergers mal protégés lors des pluies du mois de Mai.

Il faut donc actuellement assurer la protection. Rappelons également que les irrigations peuvent provoquer des contaminations si la température et l'humectation sont suffisantes (10 heures à 20° C par exemple).

Oïdium - Les conditions climatiques que nous avons connues ces dernières semaines étant très favorables à l'oïdium nous recommandons d'ajouter un anti-oïdium au traitement contre la tavelure ou d'employer un produit efficace contre ces deux champignons.

TORDEUSES DE LA PELURE (Capua)

Le vol est important depuis début Juin. Un traitement s'impose donc dès maintenant avec des produits à base de Méthomyl (50 g m.a./hl), d'Azinphos méthyl (40 g m.a./hl) ou de Trichlorfon (100 g m.a./hl).

Tous les produits utilisés contre le carpocapse ne sont pas efficaces contre ces tordeuses. Utiliser uniquement les matières actives citées ci-dessus.

PSYLLE DU POIRIER

Dans les parcelles où la seconde génération de larves a été importante et étalée une seconde application réalisée 10 jours après la première peut être nécessaire (voir notre précédent Bulletin).

POU DE SAN JOSE

Dans les zones tardives (Savoies) les sorties de larves sont maintenant abondantes. Un traitement s'impose donc sur les arbres contaminés.

Dans les zones plus précoces nous rappelons qu'un second traitement est nécessaire 15 jours après le premier (c'est-à-dire autour du 20 Juin) afin d'être efficace sur l'ensemble des larves de première génération (voir notre Bulletin précédent).

MINEUSE CERCLEE (Leucoptera scitella)

Dans les vergers dont les fruits sont destinés à être exportés vers le Canada le renouvellement du traitement au Lannate est nécessaire à partir du 20 Juin.

CARPOCAPSE SUR POMMIERS, POIRIERS, NOYERS

Les vols se poursuivent. Veiller à renouveler les traitements en fonction de la rémanence du produit utilisé.

OIDIUM DU PECHER

Le climat de ce printemps a été très favorable à la maladie. Des attaques sont actuellement fréquentes sur fruits. Une bonne protection des vergers s'impose donc.

MOUCHE DE LA CERISE

Les fruits exportés doivent être absolument sains. Il est nécessaire de réaliser un traitement sur les variétés tardives.

CARPOCAPSE DES PRUNES

Le traitement conseillé dans notre précédent Bulletin est à renouveler.

MONILIA DU PRUNIER

Afin d'observer la protection des fruits, un traitement est à réaliser à l'aide de : Iprodione (75 g m.a./hl) Triforine (35 g m.a./hl) Vinchlozoline (50 g m.a./hl)

ANTHRACNOSE DU NOYER

Dans les parcelles particulièrement sensibles à cette maladie, les pluies de ces derniers jours peuvent nécessiter un traitement cuprique (150 g cu/hl).

LE PROBLEME DES TORDEUSES DES POMMES EN HAUTE-SAVOIE

Des dégâts inhabituels de tordeuses sur pommes ont été observés l'an dernier en Haute-Savoie, notamment à Cercier et à Copponex.

Deux types de dégâts ont été signalés : épiderme rongé par plaques, probablement imputables à la Tordeuse de la pelure (Capua), mais aussi localement des dégâts avec pénétrations - très graves à Copponex, sur Melrose - qui ne sont attribuables ni au Carpocapse ni à Capua.

Le réseau de pièges sexuels carpocapse a été complété cette année par 5 pièges capua (Ayse, Cercier, Copponex, Groisy, Chevrier, Vetraz), 3 pièges Tordeuse orientale (Cercier, Copponex, Groisy) et des pièges pour détecter des vols éventuels de Pandemis heparana, Archips rosanus et Eulix pulchellana à Cercier.

On a noté jusqu'à présent des vols de Capua plus ou moins importants suivant les secteurs ; ils ont débuté mi-mai et se sont intensifiés début juin. Une lutte contre cette tordeuse peut se justifier dans les régions de Groisy, Cercier, Copponex et Chevrier où un traitement sera appliqué rapidement (voir rubrique Capua du présent Bulletin)

En ce qui concerne la Tordeuse Orientale, on constate (avec surprise en l'absence de pêchers qui sont normalement hôtes primaires) un vol important depuis la mi-mai à Cercier. Le vol est actuellement faible à Groisy et nul à Copponex, mais les traitements appliqués dans les vergers suivis ont pu masquer le vol.

Cette Tordeuse est peut-être à l'origine de certains dégâts observés à Cercier et à Copponex en 1981, mais cette hypothèse reste à vérifier.

PETITS FRUITS

Attention aux délais d'emploi des produits avant récolte

OIDIUM DU CASSIS

La pression de la maladie est importante. En moyenne, trois traitements sont nécessaires avant la récolte qui doit être suivie d'une quatrième application.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER - Un dernier traitement est nécessaire.

GRANDES CULTURES

Réunions d'observations des maladies et insectes des céréales : Attention ! Suite à une contrainte de dernière minute la réunion de Villars les Dombes est repoussée au 23 Juin à 9 H.

CEREALES : **maladies** - Les feuilles supérieures sont en général très saines, cependant, quelques cas de rouille brune ces derniers jours mais ces attaques restent peu graves. De toute façon, tout traitement est maintenant inutile.
Sur épis, l'état sanitaire est également satisfaisant. Seul l'oïdium est parfois présent ainsi que de rares cas de fusariose et de septoriose.
D'une manière générale les maladies se sont donc très peu développées sur feuilles supérieures et épis cette année.

Pucerons - Les populations sont en régression à cause d'une forte présence d'insectes auxiliaires utiles (coccinelles, syrphes, microhyménoptères).

Cecidomyies orange du blé - Dans les zones concernées des Savoies, le vol est faible, aucune intervention spécifique ne se justifie.

MAIS

Pyrale - Les premiers piègeages et sorties en cages d'élevages ont eu lieu fin mai et se sont généralisés début juin dans les zones les plus précoces (Drôme, Plaine de Lyon, Plaine de l'Ain). Les premières pontes ont été déposées vers le 5 Juin et les premières chenilles ont été observées le 10. Dans nos Bulletins ultérieurs nous vous communiquerons l'évolution de la situation.

POMME DE TERRE

Mildiou - Les pluies que nous venons de connaître sont favorables à des contaminations. Une protection des parcelles est donc nécessaire.

Doryphore - Surveillez les cultures et traiter d'urgence si nécessaire.

P34

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES SPECIALITES AUTORISEES CONTRE LE MILDIOU DE LA VIGNE

(Tableau correspondant au texte du Bulletin n° 8 du 16 Avril 1982)

Matières actives Caractéristiques	Fongicides classiques	Fongicides à base de cymoxanil	Fongicides à base de phoséthyl Al	Fongicides à base de métalaxyl	Fongicides à base de milfurame
Spécialités (noms génériques)	Nombreuses spécialités à base de fongicides de surface : organiques, cupriques, organocupriques	Nombreuses spécialités associant le cymoxanil à un ou plusieurs fongicides de surface	Mikal Rhodax	Les "Acylon"	Vamin - les "Caltan"
Pénétration dans la plante	non	oui	oui	oui	oui
Systémie	non	non	oui	oui	oui
Protection des organes formés après le traitement	non	non	oui	oui	oui
Elimination par la pluie (1)	oui	non	non	non	non
Durée d'action (2)	10-12 jours sur les organes adultes traités	10 à 12 jours sur les organes adultées traités	14 jours	14 jours	14 jours
Effet préventif	oui	oui	oui	oui	oui
Effet curatif (2)	néant	3 à 4 jours	2 à 3 jours	4 à 6 jours	2 à 3 jours
Effet éradicant	néant	faible	faible	marqué	faible
Délai d'emploi légal avant les vendanges	néant	néant	15 jours	15 jours	néant

(1) On considère que les produits sont à l'abri du lessivage par la pluie au bout d'une heure environ.
(2) La durée d'action et l'effet curatif dépendent de nombreux facteurs. Les valeurs indiquées représentent une tendance moyenne.

Ce tableau a été réalisé par un groupe de travail réunissant des représentants de l'Institut National de la Recherche Agronomique (I.N.R.A.) de la chaire de viticulture de l'Ecole Nationale Agronomique de Montpellier, de l'Institut Technique de la Vigne et du Vin (I.T.V.) et du Service de la Protection des Végétaux.